26e ANNÉE N° 2224 PARAIT LE SAMEDI 28 MAI 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Notes d'un ami de la nature

La phosphorescence de la mer. Les plantes phosphorescentes

Lumière sans fin, mais pas sans vie.

Parmi les infiniments petits qui peuplent l'immensité des mers, les infusoires jouent un rôle prépondérant dans le beau phénomène de la phosphorescence.

Dès que le soleil a disparu à l'horizon, des essaims inombrables d'animalcules lumineux sont attirés à la surface du liquide par certaines circonstances météorologiques (Humboldt). Une nouvelle clarté surgit du du sein des flots. On dirait que l'océan essaye de rendre pendant la nuit les torrents de lumière qu'il a reçu pendant le jour. Mais cette lumière étrange n'éclaire pas uniformément le milieu dans lequel elle se produit ; elle naît ça et là par une foule de points qui tout à coup s'allument et scintillent.

Quand la mer est bien tranquille, on croit voir à sa surface des millions de vives étincelles qui flottent et se balancent, et, au milieu d'elles, de capricieux feux follets qui se poursuivent et se croisent. Ces soudaines apparitions se réunissent, se séparent, se rejoignent, et finissent par former une vaste nappe de phosphorescence bleuâtre ou blanchâtre, pâle et vacillante, au sein de laquelle se font distinguer, d'espace en espace, de petits soleil éblouissants qui conservent leur éclal.

Quant la mer est très agitée les flots semblent s'embrasser. Ils s'élèvent, roulent, bouillonnent, et se brisent en flocons d'écume qui brillent et disparaissent comme les bleuettes d'un immense foyer. En déferlant sur les rochers du rivage, les vagues les ceignent d'une bordure lumineuse : le moindre écueil a son cercle de feu.

Rien n'est plus gracieux que les hélices des bâteaux évoluant au milieu de la nuit dans cette onde merveilleuse: ils agitent, soulèvent et précipent des gerbes enflamées. Quand un vaisseau fend les ondes, il pousse devant lui deux vagues de phosphore liquide, il trace en même temps, derriére sa poupe, un long sillon de feu qui s'efface avec lenteur, comme la queue d'une comète ! (Quatrefarges).

Quel beau sujet d'études pour les savants, et quelle admirable source d'inspirations pour les poètes.

La Noctiluque miliaire est un des infusoires pélagiens qui contribuent le plus à la phosphorescence de la mer. Cette bestiole offre à peine un ou deux dixièmes de millimètres de longueur et l'épaisseur d'un cheveux. C'est un géant parmi les infusoires ! Les Noctiluques émaillent la surface de l'eau comme de petites constellations tombées du firmament.

Dans son magnifique ouvrage — *Les Enfants du Capitaine Grand* — le grand romancier Jules Vernes nous a laissé une fort belle description de ces animalcules lumineux étranges.

N'y a-t-il pas dans le monde végétal des êtres jouissant des mêmes propriétés que les Noctiluques ?

Jusqu'à ces dernières années, les botanistes niaient, ou du moins contestaient au règne végétal cette singulière propriété de produire spontanément de véritables étincelles électriques.

Gesner, avoue qu'il n'a rien vu de semblable, dans un écrit très rare, intitulé : *De raris et admirantis herbis, sive quod nocte lucéant, sive alias ob causas lunarix nominantur* (1).

Le fait le plus commun est celui que présente le bois pourri ; la phosphorescence que manifeste cette matière a été d'abord attribuée à la présence d'un champignon microscopique: le *byssus phosphoréa* ; mais les observations de Retzius, de Humboldt, et celles toutes récentes de M. Harting, ont prouvé qu'elle réside dans la substance ligneuse elle-même.

D'autres parties des végétaux en voie de décomposition peuvent se couvrir également de phosphore. Meyen a vu des champignons plus ou moins pourris devenir lumineux dans l'obscurité ; M. Tulasne a étudié, de son côté, et décrit avec soin la phosphorescence des feuilles mortes du chêne ; M. de Martius a signalé dans son livre : *Voyage au Brésil*, la vive lueur que lui a offerte le suc laiteux de l'Euphorbia phosphorea — la sœur de notre Euphorbe réveille-matin — enfin, une observation analogue a été faite au Brésil, par Mornay, sur une liane.

La phosphorescence s'offre également sur quelques végétaux vivants et parfaitement intacts. L'exemple le plus connu et le plus fréquemment étudié est celui du *Rizomorpha Subterranea*, champignon qui se développe sur le bois des galeries des mines ; l'extrémité de ses filaments donne une lueur si vive que, d'après Mayen, de Candolle et Humboldt, elle permet de lire à sa clarté.

Un autre champignon, tres remarquable sous ce rapport, est l'*Agaricus crépidosus* du midi de l'Europe, et frère de celui qui produit la pourriture des racines de la vigne dans nos régions. D'autres espèces deé régions tropicales, possèdent la même faculté de devenir lumineuses dans l'obscurité ; tels sont les *agaricus gardeneri, noctilucens*.

Une mousse, le Schüostéga *osmundacea*, qui croit dans les crottes et les cavernes, présente au jour, dans certaines circonstances, une belle lueur d'un vert émeraude. Bridel a montré que cette lueur provient de la réflexion et de la refraction de la lumière divine, par de petits filaments confervoïdes qui se trouvent sous cette mousse.

Combien de merveilles tout aussi inconnues, tout aussi interessantes restent-il à découvrir, le hasard aidant ? Car le génie humain consiste bien souvent à tirer certaines déductions qui résultent de faits que présente le hasard, faits déjà peut-être mille fois vus par des esprits vulgaires.

HORTULUS.

(1) De quelques herbes rares et admirables qui, soit parce qu'elles brillent la nuit, soit pour d'autres raisons sont nommées lunaires.

La Guillotine à Sisteron

François Olive, dit Franzoni, a été exécuté mardi matin

Lorsque dimanche matin les journaux de Marseille arrivant à Sisteron par le train de 9 h. 30, annoncèrent le départ des bois de justice de Paris pour les Basses-Alpes, grand, fut l'émoi qui se produisit chez la population Sisteronnaise qui depuis quelque temps mettait au rang des oublis l'exécution d'Olive, puisqu'elle supposait qu'en haut lieu, la commission des Grâces, commuait en travaux forcés à perpétuité la peine de mort que la Cour d'Assises des Basses-Alpes appliquait à Olive, dans ses assises du 1er trimestre de 1910. C'était une erreur, car si Blanc, à qui on a reproché qu'une seule affaire était condamné aux travaux forcés à vie cela n'impliquait aucunement que la justice ne suivit pas son cours en ce qui concernait Franzoni, qui lui avait plusieurs affaires sur la conscience, telle que celle du chanteur provençal Seguin, tué à Gap, il y a trois ans et l'assassinat de Dusserre.

Dès la matinée de lundi le bruit prenait consistance et à 2 heures, au train de Grenoble une foule impatiente attendait l'arrivée de l'exécuteur des hautes œuvres, M. Anatole Deibler, accompagné de ses aides. Ils y étaient effectivement mais les bois de Justice n'arrivaient que le soir à 6 heures 30.

Après plusieurs visites aux autorités administratives et au Procureur de la République, M. Edmond Pascal, l'emplacement qui parut le plus propice fut désigné au coin de la place du Palais de Justice, à 2 mètres environ de la sortie de la prison, au ras des marches qui font l'entrée du Tribunal. L'emplacement arrêté, MM. Edmond Pascal, procureur de la République ; Signoret, sous-préfet, et le commandant Delrieu dicutèrent à leur tour des mesures d'ordre à prendre pour tenir la foule, que l'on prévoyait devait être intense, à une distance respectueuse. Des barrages d'infanterie et de gendarmerie à cheval furent prévus, placés dès minuit, et aidé par la brigade mobile de Marseille ayant à sa tête MM. Morizot, son chef ; Farfals, l'un des commissaires de police, et six inspecteurs. D'autre part, la gendarmerie et la Police locale ainsi que des gendarmes des brigades voisines furent également réquisitionnés.

Toute la nuit la pluie n'a cessé de tomber, ce qui empêcha peut-être un grand nombre de curieux des communes voisines de venir accroître le nombre de ceux venus dans la journée par tous les trains.

Un mouvement assez intense se manifesta dans les quelques cafés du centre restés ouverts et dans les maisons élevées en face de l'endroit où devaient être dressés les bois de justice.

Nul bruit ne monta dans le silence de la nuit, derrière le mur de la prison. Olive couché de bonne heure, dormit donc d'un sommeil paisible, un dernier sommeil qu'aucun ne troubla.

Les préparatifs

Vers 1 heure, le bataillon du 3e de ligne et les gendarmes venus du département, sont immédiatement placés en double cordon et maintiennent la foule de plus en plus grossissante malgré une pluie qui transforme en un marécage boueux une de nos plus belles places. Les correspondants des journaux de Marseille, de Lyon, de Paris, des Agences Havas et Fournier et les représentants de la presse locale sont là, épiant tous les mouvements des aides qui montent en quelques minutes la sinistre machine amenée par son fourgon habituel.

Un gardien sort de la prison pendant ce montage que les curieux suivent de loin angoissés. On le questionne hâtivement : Olive dort bien tranquille. Le piétinement des chevaux ne l'a pas éveillé une seule minute. A 3 heures, les longs bras de la guillotine enserre le couperet que Deibler assujettit avant d'essayer la machine. Celle ci fonctionne parfaitement. L'exécuteur des hautes-œuvres et les aides pénètrent alors de nouveau dans le fourgon et en ressortent quelques instants après revêtus de leurs habits bourgeois. Sur le perron du Palais de Justice, magistrats et fonctionnaires auxquels incombent la fatale mission d'aller réveiller le condamné sont groupés. Le quart de 3 heures tinte lugubrement dans la brume qui laisse percer une aube grisaille. C'est l'heure du réveil.

Le Réveil et la Toilette

MM. Pascal, procureur de la République ; Favier, juge d'instruction ; Signoret, sous-préfet ; Giraud, greffier en chef du tribunal ; Boudet, directeur de la circonscription pénitentiaire ; Delrieu, commandant de gendarmerie ; l'abbé Féraud apparaissent sur le perron et, précédés du gardien-chef, pénètrent dans la maison d'arrêt dont on vient de leur ouvrir la petite porte. Le bruit de leur pas provoque un certain écho dans les couloirs. Olive ouvre les yeux et, devant lui, a l'horrifiante vision des hommes noirs et des uniformes sévères.

Péniblement, il essaie de s'asseoir sur le lit mais ses forces le trahissent. Il retombe et c'est au milieu des spasmes qui agitent tout son corps d'athlète qu'il entend, comme en un mauvais rêve, la voix tremblante d'émotion de M. le Procureur de la République.

— Olive, j'ai la triste mission de vous annoncer que votre pourvoi a été rejeté par le Président de la République. L'heure d'expier vos fautes a sonné, ayez du courage.

Le condamné ne répond rien. Hâtivement les gardiens lui enlèvent les entraves qui lui retenaient les jambes et l'aident à s'habiller. Olive éclate en sanglots : « Mon Dieu ! ma mère ! ma pauvre mère ! gémit-il. Si seulement c'était moi le plus coupable ». Et il s'affale sur le lit, épave lamentable, effrayante à voir pour les magistrats présents et qui ont peine à retenir les larmes prêtes à couler de leurs yeux.

— Voulez-vous un verre de rhum ; accepteriez-vous une cigarette, lui demande-t-on ? Le malheureux veut dire non mais les sanglots étouffent sa voix. Sur son désir, il est alors conduit à la chapelle où, on l'asseoit sur une chaise après l'avoir coiffé de son chapeau et jeté sa veste sur ses épaules. Inconscient de ce qui se passe autour de lui, Olive sanglote tout le temps de l'office et c'est à grand peine que le prêtre le fait communier tant il a dents serrées.

L'abbé Féraud, qui lui dit la messe, est le prêtre qui a fait faire sa première communion à Olive. Il le connaît donc de longue date et n'a cessé de le voir à la prison, en ces derniers temps. Il est très émotionné.

Pour ceux qui assistent à cet office, le quart d'heure qu'il dure paraît interminable. Le temps n'est pas moins long pour les curieux qu'on voit maintenant que le jour est levé penchés sur les toits voisins, où les parapluies s'alignent sur une longueur d'une trentaine de mètres.

Mais voici que la fenêtre du greffe laisse filtrer une lueur. La messe est terminée et Olive va subir la dernière toilette.

Deibler a signé sur le registre d'écrou la décharge au gardien chef. Vivement, les aides entravent solidement mains et jambes d'Olive, échancrent largement le col de sa chemise et le soutiennent.

Tout est fini

Il est 3 heures 50. Un bruit de verrous et

© VILLE DE SISTERON

de clefs se font entendre : justice va être faite.

Tous les chapeaux se lèvent. La minute est poignante. Olive, que précède l'aumônier, apparaît porte plutôt que soutenu par les aides.

Contrairement aux exécutions précédentes, il n'y a pas de cordon de gendarmes autour de la machine. Donc, pas de cri de : Portez armes ! Et c'est dans le silence le plus tragique que l'étrangleur des Alpes vit ses dernières secondes.

Olive est sur le péron, face à la veuve, qu'il semble même ne pas voir. L'abbé Féraud l'étreint longuement, lui récite les prières des mourants et l'embrasse. Il s'efface.

Aussitôt, le colosse est enlevé et jeté sur la bascule. Son cou de taureau est assujetti dans la lunette. Un éclair brille. Tout est fini. Il est 3 heures 55.

Au milieu de l'émotion intense des assistants, qui ont jeté un cri de frayeur quand s'abatti le couteau, le bourreau et ses aides envoient la tête rejoindre le corps dans le panier, et celui-ci est hissé dans le fourgon.

Après l'Exécution

Encadré de gendarmes à cheval, le fourgon s'ébranle et, au trot, gagne le cimetière, perché tout là-haut, vers le fort déclassé qui domine la ville. Le corps n'ayant pas été réclamé ni par la famille, ni par des médecins, l'inhumation est faite quelques instants après, sous l'œil indiscret de gens qui s'étaient perchés sur les murs du cimetière.

Bien que les bois de justice soient en un clein d'œil nétoyés et placés par ceux qui en ont la charge, le public se porte en masse vers le lieu de l'exécution et commente à sa façon les péripéties de cette exécution qui est bien la première qui a lieu dans notre paisible Sisteron que seules les élections animent de temps à autres. Le greffe ne possédant pas encore de registre affecté à ce genre d'Etat Civil a donc à cette occasion établi un registre portant comme inscription « Registre des exécutions capitales ». C'est donc Olive dit Franzoni, originaire de Peipin, l'assassin de Dusserre, et inculpé dans l'assassinat de Gap, qui a fait les honneurs de ce registre marquant dans les archives de notre tribunal modeste.

Après s'être reposés quelques heures à leur hôtel, Anatole Deibler et ses aides quittèrent Sisteron par le train de 9 heures du matin, Le bourreau se rendait nous a-t-on affirmé, à Gien, où aurait lieu tout prochainement une exécution. Les bois de justice, remontés sur leurs truck, ont été attelés dans la journée à un train qui les a dirigés, par Veynes et Grenoble, sur leur destination.

Le Congrès de l'Union des Alpes et Provence

L'Union des Alpes et de Provente a tenu son 13e Congrès à Digne, les 21 et 22 courant.

Le samedi a eu lieu la première réunion du Congrès à la salle du conservatoire de musique prêté et pavoisé gracieusement par la municipalité. De nombreux syndicats de l'Union étaient représentés, parmi les délégués, nous avons particulièrement noté ceux des syndicats de Digne, Valensole, Riez, La Javie, Lambruisse, La Ciotat, Noyers, Valbelle, Volonne. Blieux, Vins, Carpentras, Allos, Manosque, Avignon, Rochefort, Flassans, St Julien-les-Martigues, Seyne, Peyruis La Valette-du Var, des intérêts de la commune de Marseille ; M. Fondard, professeur départemental d'agriculture avait bien voulu honorer ces réunions de sa présence. Les correspondants des journaux régionaux assistaient également au congrès.

Le président de l'Union, M. R. Gavoty, dans son discours d'ouverture, a exquissé à grands traits l'œuvre des syndicats agricoles en s'arrêtant plus spécialement aux organisations d'assurance mutuelle destinés à garantir les agriculteurs contre les risques professionnels.

M. Estrangin, administrateur délégué de l'Union, a ensuite montré le rôle des syndicats pour l'étude et la défense des intérêts généraux de la profession agricole et démontré que le syndicat est la vraie base de l'organisation professionnelle de l'agriculture.

M. Louis Bienvenu, a traité spécialement la question de la Coopération de vente et indiqué la marche à suivre dans la recherche des débouchés. Cette intéressante communication a donnée lieu à divers échanges d'idées de la part des membres du Congrès.

Pour terminer cette première journée, les congressistes se sont retrouvés dans un dîner intime au cours duquel, ils ont fait plus ample connaissance.

Le lendemain dimanche à 9 h. 30 du matin, la seconde séance du Congrés a débuté par le rapport de M. le baron de Gombert sur la question de la patente réclamée aux éleveurs par le fisc. L'orateur a démontré le danger qui menaçait les agriculteurs qui élèvaient leur bétail avec des produits ne provenant pas de leur sol.

La question délicate du déboisement et reboisement a été traitée avec une grande compétence et beaucoup de tact par M. Ricard, président de la Société d'agriculture de Vaucluse. A la suite d'une discussion intéressante entre les membres du Congrès, l'Assemblée a été d'avis que la restauration du paturage et que le reboisement des pentes abruptes devraient être confiés a des associations constituées dans ce but et pratiqués par les intéressés eux mêmes, en tenant compte des intérêts de l'élevage.

M. Gensolles, membres du Conseil de l'Union, s'est étendu sur les œuvres annexes des syndicats et exposé le rôle des diverses mutualités : Caisse de crédit, d'assurances contre l'incendie, la mortalité du bétail, de retraites. Caisses dotales et Caisses accidents du travail. Il a indiqué en quelques mots, l'heureuse action de l'Union des Alpes et de Provence, pour la défense contre la fraude des vins.

Avant de clôturer le Congrès, le président a montré combien la lecture du *Bulletin* de l'Union par les membres de tous les syndicats, serait utile au développement de toutes les associations, en les tenant au courant du mouvement général des œuvres agricoles dans la région entière. Il a annoncé également que la Coopérative agricole de l'Union qui avait son siège à Avignon, en raison du développement de son chiffres d'affaires, a décidé de transférer désormais ses bureaux à Marseille dans le local de l'Union.

A l'issue du Congrès, un banquet très cordial a réuni les nombreux délégués des syndicats à l'hôtel Magnan. Au champagne, quelques paroles de remerciements ont été adressées par le président à la municipalité, à la presse, et aux organisateurs du Congrès.

Un diplôme d'honneur a été decerné à M. Louis Bienvenu.

Des médailles ont été décernées à M. Brunel, président du syndicat de Digne ; Eyssautier, président du syndicat de Noyers ; Pascal Saille, du syndicat de Valensole et à la Coopérative laitière d'Allos.

M. le baron de Gombert, M. Autric et un sympathique délégué de Valensole, ont bu à la prospérité de l'Union des Alpes et de Provence. En résumé, ce Congrès a permis d'affirmer l'énergie des syndicats Bas-Alpins et de leur desir d'étendre et de développer toutes les œuvres de mutualités agricoles desquelles l'agriculture attend toujours de nouveaux progrès.

Première session

La nouvelle Chambre se réunira le mercredi 1er juin prochain. La réunion aura lieu de plein droit, la session actuelle, dont la durée légale est de cinq mois. n'étant pas terminée, et l'Assemblée issue des élections des 24 avril et 8 mai se substituant à celle dont le mandat expire pour compléter la période de session ordinaire prévue par la Constitution.

On sait qu'à la différence des années ordinaires, on doit élire au début de chaque législature nouvelle un président provisoire, jusqu'au jour de l'élection du bureau définitif.

Le doyen d'âge ne présidera que la première séance, celle du 1er Juin, où l'on doit se borner à élire le président provisoire.

Le doyen d'âge sera, dans la nouvelle Chambre comme dans la précédente, M. L. Passy, député conservateur de l'Eure, membre de l'Institut qui est âgé de quatre-vingts ans. Il sera assisté des six plus jeunes membres comme secrétaires.

Sur la proposition de M. Briand, le conseil des ministres a décidé de consacrer, à partir du 23 mai, plusieurs séances à l'examen des diverses questions qui constitueront le programme que le gouvernement soumettra au Parlement dès la rentrée.

Le ministre des finances a prié ses collègues de lui faire parvenir à bref délai leurs propositions relatives au budget de 1911, afin de lui permettre de déposer, au début du mois de juin, le projet de budget de l'exercice prochain.

Le programme financier et fiscal, la question du statut des fonctionnaires, la réforme administrative, seront les questions soumises à l'examen dans ses séances.

Chronique Locale

SISTERON

Pauvres fonctionnaires ! — Il paraît que quelques fonctionnaires, dont on ne connaît pas les noms, et qui n'avaient jusqu'ici d'autre peine que celle d'user leur fonds de culotte sur le rotin vont subir les foudres vengeresses de M. Joly puisqu'il interpellera, dès la rentrée des Chambres, M. le président du Conseil. C'est le *Petit Marseillais* qui nous l'apprend.

M. Joly se plaindrait de l'ingérance de certains fonctionnaires dans ses élections ; bien entendu, il parlera de ceux qui n'ont pas marché pour lui. Mais parlera-t-il également de ceux qui étaient et ont fait pour lui ?

La nouvelle Chambre va donc entendre de cruelles choses et les pauvres incriminés peuvent recommander leur âme à Dieu, le mauvais quart d'heure va sonner...tandis que les autres, les bons fonctionnaires, verront fleurir, avec les choux, leurs boutonnières encore vierge de décorations.

Après le boycotage des maires et conseillers généraux d'un coté, le sabotage des fonctionnaires de l'autre, l'arrondissement de Sisieron ne sera bientôt plus qu'une colonie de mécréants.

Pôôvres fonctionnaires ! Pôôvre député !

Les réservistes viticulteurs et sériciculteurs. — Le ministre de la Guerre vient de faire connaître que, d'après les renseignements parvenus à son ministère, les convocations des 6 et 20 juin prochains seraient préjudiciables aux intérêts des cultivateurs et sériciculteurs du département des Basses-Alpes. En conséquence, le ministre prie le général commandant le XVe corps d'armée de vouloir bien donner, s'il y a lieu, les instructions nécessaires pour que toutes les demandes de report à l'appel supplémentaire de fin d'année ou d'ajournement à 1911, adressées par ces cultivateurs et sériciculteurs soient examinées avec la plus grande bienveillance et pour que satisfaction soit donnée à toutes celles qui seraient reconnues dûment justifiées.

Avis officiel aux sériciculteurs. — En raison des intempéries, M. le Ministre de l'Agriculture a décidé que le délai de déclaration de mise en incubation des graines de vers à soie sera, en 1910, exceptionnellement prolongé jusqu'au 31 mai.

MM. les maires sont priés de donner la plus grande publicité à cette communication.

Postes. — A partir du 1r Juin prochain, un établissement de facteur receveur sera mis en activité dans la commune de Selonnet.

Il desservira le communes de Selonnet et de St-Martin actuellement rattachés au bureau de Seyne-l-Alpes.

Casino-Théâtre. — Les amateurs qui suivent assidument la saison théâtrales ont certainement gardé un bon souvenir de la troupe qui excella, il y a 2 mois environ, dans les représentations du *Chalet*, du *Violoneux* et du *Rosier*.

La troupe Jules nous revient pour mercredi 1e Juin, avec un programme réellement des plus gais : *Une nuit blanche*, opéra comique en 1 acte, musique d'offenbach ; *La Rose de St-Flour*, opérette en 1 acte, d'offenbach ; *M. Choufleury restera chez lui le....* op-bouffe en 1 acte, mus. de St-Remy et d'Offenbach.

Surement il y aura salle comble.

ETAT-CIVIL
du 20 au 27 mai 1910

NAISSANCES

Albert Annette Louise-Paule, à Sainte-Euphemie.

MARIAGES

Entre M. Ughetto Alisio, journalier à Sisteron et Ferro Magdeleine-Caroline, s. p. à Sisteron.

DÉCÈS

Olive Antonin François, dit Franzoni, journalier 34 ans

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Chemins de Fers de Paris-Lyon-Méditerranée

Cartes d'Excursions

(1re, 2me et 3e classes ou de famille) dans le *Dauphiné*, la *Savoie*, le *Jura*, l'*Auvergne*, et les *Cévennes*.

Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre, Ces cartes donnent droit à : *la libre circulation pendant 15 ou 30 jours* sur les lignes de la zône choisie ; *un voyage aller et retour* avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zône. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètres en plus, de 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe, 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte, 10 o|o ; 3e carte, 20 o|o ; 4e carte, 30 o|o ; 5e carte, 40 o|o ; 6e carte et les suivantes, 50 o|o.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train ; 3 jours à l'avance dans les autres gares.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

Pilules Suisses dépuratif le plus populaire, bon marché, actif, facile à prendre. Enlève du sang les impuretés qui peuvent s'y trouver. 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, ph. 28, r. Grammont. Paris.

Médecine Pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets que ce remède qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle de vieilles bronchites et guerit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Pour Estomac, Intestin, Diabète

BUVEZ VICHY-GÉNÉREUSE

Agit où d'autres eau de VICHY échouent

La Grande Encyclopédie de la Construction

Tous les constructeurs savent combien il est utile et commode : d'avoir, sous la main, les règles et notions relatives aux procédés de la construction vraiment moderne.

Quant aux propriétaires désireux de faire bâtir, à tous ceux qui ont à faire exécuter des travaux ou à les surveiller, de quelle précieuse ressource ne serait pas pour eux un receuil complet et sûr où ils pourraient se renseigner sur les tarifs de la main d'œuvre, sur les prix de revient des matériaux, etc., etc.

Or, ce recueil existe. C'est le *Guide des Constructeurs*, par R. MIGNARD, ouvrage couramment appelé parmi les professionnels du bâtiment : LE MIGNARD, tout court.

La nouvelle édition du MIGNARD, complètement refondue par l'ingénieur A.-L. CORDEAU, professeur à l'Ecole spéciale d'Architecture, comprend quatre superbes volumes ornés de plus de 3000 figures. Le tome 1er, intitulé *La Maçonnerie*, traite de la préparation, de la construction, de la maçonnerie, de la marbrerie et des ciments armés.

Le second volume, *Serrurerie et Charpente en fer*, comprend les matériaux de serrurerie, toute la charpente en fer, la serrurerie proprement dite, la quincaillerie, les installations électriques.

Le troisième volume, *Charpente en bois et Menuiserie*, passe en revue tous les travaux qu'un charpentier ou un menuisier peuvent avoir à exécuter.

Le quatrième volume étudie la *Couverture, la Plomberie et la Vitrerie*.

L'ouvrage complet est du prix de Cent francs, payable par versements mensuels de cinq francs. En outre, chacun des volumes se vend aussi séparément au prix de trente francs. Ecrire à M. VIALLARD, 42, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Par jugement du vingt-quatre mai mil neuf-cent-dix, rendu sur requête des débiteurs, le Tribunal a déclaré en état de Liquiquidation judiciaire **Brunet** Guillaume et son épouse

© VILLE DE SISTERON

Ribeyre Françoise, négociants à **Sisteron**.

M. André **Girard** est nommé Juge-Commissaire, et M Jules **Giraud**, Liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Les créanciers sont convoqués à se réunir le **mardi sept Juin** prochain, à **onze** heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
C. GIRAUD.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire, Rue du Jalet
à SISTERON (Basses-Alpes)

Adjudication
VOLONTAIRE
Après Surenchère

Le DIMANCHE 5 Juin mil neuf cent dix, à **deux heures** après-midi à **Valernes**, dans une salle de l'auberge Bagnole tenue par Madame Veuve Sourribes, il sera procédé par le ministère de Me **Béquart** notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des l'immeubles ci-après désignés situés dans la commune de Valernes, appartenant à M. **Mayol Olivier** et surenchéris.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES
COMMUNE DE VALERNES
Lot Unique

Tout un **Domaine** appelé *Domaine des Héritiers* situé au quartier de l'Hubac, comprenant :

1° Maison d'habitation, greniers à foin, écuries, labours, bois, prés à l'arrosage d'eau de source ;

2° Autre domaine, anciennement à Andrieux Joseph, au même quartier, comprenant bâtiments, grenier, caves, fours, labours, prés, bois et vagues ;

3° Autre domaine attenant au premier (y compris ancienne campagne Fariol), situé au quartier de l'Hubac, comprenant trois corps de bâtiments, labours, bois, près et vagues.

Nouvelle mise à prix. . . . **5 577 fr.**

Ce domaine convient à l'élevage de 200 bêtes à laine.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Qu'est-ce que l'on appelle une hernie ? C'est une partie d'intestin qui se déplace, sort à travers un anneau inguinal, crural ou ombilical et vient faire saillie sous la peau, formant une grosseur qu'il est facile de constater.

La hernie est une infirmité qui peut devenir fort redoutable si cet intestin déplacé n'est pas maintenu dans la cavité abdominale, ou s'il échappe sous un bandage mal fait.

On sait que les intestins font suite à l'estomac dans lequel les aliments subissent un broiement qui les mélange aux sucs digestifs. Cette masse pâteuse progresse à travers les intestins où elle subit une série de transformations pour prendre à la partie terminale le nom de matières fécales.

Si une anse intestinale s'est échappée à travers un des anneaux, la masse alimentaire aura grand'peine à progresser dans cette partie coudée et elle ne passera plus si cette anse herniée est comprimée par un bandage mal fait. Ce sont alors des phénomènes d'étranglement caractérisés par une constipation opiniâtre alternant avec de la diarrhée, coliques, maux de reins, digestions pénibles et autres malaises dont on ne s'explique pas l'apparition.

Si cet état d'obstruction persiste, il en résultera à bref délai des troubles qui viendront entraver le fonctionnement de l'estomac lui-même et créer une altération générale donnant naissance à de l'anémie, de la neurasthénie, et à un épuisement général souvent terminé par la mort.

Tous ces accidents proviennent de l'emploi d'un bandage mal compris, la question anatomique échappant aux fabricants, et qui, par suite, ne refoule pas l'intestin dans la cavité abdominale.

Cet intestin déjà pincé par l'anneau est encore comprimé par le bandage.

Comment peut-on éviter ces accidents ?

Tout simplement ne jamais acheter de bandage sans que la contention de la hernie soit garantie sur facture, de ne pas conserver un bandage qui ne maintient pas la hernie en dedans de l'abdomen. Maintenir la hernie veut dire que l'intestin ne doit plus descendre, tout bandage ne maintenant pas la hernie expose la vie du patient. Enfin le rôle du bandage est de maintenir la hernie en dehors. La hernie ne doit jamais grossir, mais au contraire elle doit diminuer de volume et à la longue disparaître.

Parmi les appareils les plus efficaces, il faut placer au premier rang celui inventé par le grand spécialiste M. GLASER, de Paris, dont la réputation est universelle. Sans ressort, il est le plus léger et le plus doux, le seul qui maintient les hernies les plus volumineuses sans interruption de travail, sans aucune gêne le jour et la nuit, sans produire le moindre ennui. Aussi M. GLASER garantit la parfaite contention de toutes les hernies quel qu'en soit le volume.

Les nombreuses guérisons obtenues dans notre région sont la meilleure preuve de l'efficacité des appareils Glaser ; il convient d'ajouter que les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre ont été décernées à M. GLASER pour cette belle invention.

Malades, n'achetez plus de bandages sans avoir consulté M. GLASER, il y va non seulement de votre bourse, mais de votre existence même. Aussi engageons-nous toutes les personnes souffrant de hernies, efforts et descentes à venir essayer les appareils de M. GLASER.

à MANOSQUE, le 11 juin, Hôtel Pascal ;
à DIGNE, le 12 juin, Hôtel Boyer-Mistre ;
à **SISTERON**, le 13 juin, Hôtel des Acacias
à GAP, le samedi 18 juin, Hôtel des Négociants

Le traité de la hernie, clairement expliqué, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fera la demande à M GLASER, à Courbevoie — Paris.

A louer présentement
VASTE LOCAL

S'adresser à l'imprimerie du *Sisteron-Journal*

HUILE D'OLIVE garantie pure

Vierge fruitée.....	1.80	le litre
Surfine extra.....	1.70	»
Fine 1re qualité...	1.60	»

Rendue franco. Représentants sont demandés
Jean Montagnier, propriétaire fabricant
MANOSQUE

RUCHES à vendre. S'adresser à M. Honoré BRUNET, route de Noyers.

A Louer de suite

Jolie Villa et grand jardin arrosable
à Sisteron, quartier de la GARE
9 pièces, avec serre
S'adresser à Me TURCAN, notaire à Sisteron.

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

BONNE OCCASION

A vendre : appareil à acétylène en bon état avec accessoires.

S'adresser à *M. Latil Léon* à Aubignosc.

A VENDRE

Une roue hydraulique de 4 m. 50 de diamètre. S'adresser au bureau du journal.

Hôtel de la Jetée

Entièrement construit et meublé à neuf
8, Rue Croix de Marbre
NICE

Dernier confort. — Lumière électrique. — Salle de bains. — Garage.

Recommandé aux familles. — Arrangement pour séjour.

PRIX MODÉRÉS

English Spoken. — Man spricht Deutsche

Paul VALENTY, propriétaire
Ex-maître d'hôtel à Forcalquier (B.-A).

TOUS LES
HERNIEUX

avant de se confier aux soi disant spécialistes guérisseurs, doivent lire la **Notice du professeur PARKER**, dans laquelle ils verront le moyen de se soigner à peu de frais et de se guérir soi-même en quelques mois sans opération ni bandage. Cette intéressante Notice sera envoyée gratuitement et discrètement à toutes les personnes qui en feront la demande aujourd'hui même à M. G. A. PARKER, *212, rue Lafayette, Paris.*

A louer présentement
JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT
à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'on plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur. Tout le monde intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter a recommander cette eau à un malade et à un anémique.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

BUVEURS DE VICHY
essayez la marque **VICHY GÉNEREUSE**
VOUS L'ADOPTEREZ

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.

Bulletin Financier

Un grand calme, qui ne va parfois sans une certaine lourdeur.

Le 3 0/0 français se traite à 98.82 1/2.

Les fonds d'Etats étrangers maintiennent leurs cours précédents.

Sociétés de crédit soutenues ; Banque de Paris 1852 ; Comptoir d'Escompte 842 ; Société Générale 729 ; Banque Franco-Américaine en excellente tendance à 528.

Actions des Chemins espagnols indécises.

Valeurs de traction lourdes. Métro 584. Nord-Sud 309.

Les valeurs cuprifères sont en réaction. Rio 1.830. Il y aurait une augmentation d'environ 6 millions de livres dans les stoks de cuivre pour le mois courant.

Les mines d'or paient leur tribut à la lourdeur générale.

Les Mines Mexicaines sont bien tenues ; Pedrazzini 138.50 ; Mercédès 53.50.

L'action Energie Industrielle cote 115 : l'Obligation 483.

Obligation 5 0/0 chemins de fer de la Carolina 340.

Obligations 5 0/0 Compagnie Générale de Pernambuco 449.

Obligations 5 0/0 New York Taxicab 486.50.

Caisse des Redevances 263.50.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

RELIGIEUSE donne secrets pour guérir enfant urinant au lit.
Ecrire Maison BUROT, N° 914, Nantes.

Les Fourmis et l'Energie

On se souvient de la réclame que l'on fit il y a deux ans en faveur de l'acide formique : « Voyez les fourmis, disait-on ; quelle énergie, quel amour du travail ! Jamais de neurasthénie, jamais de fatigue ! » Or, M. A. Forel naturaliste, vient de démontrer qu'une seule espèce de fourmis, les « componotinées », possèdent les glandes à venin contenant de l'acide formique, produit d'excrétion pour chasser leurs ennemis. La possession d'acide formique n'était donc pas une preuve d'energie, Les vertus thérapeutiques attribuées à l'acide formique se sont écroulées devant cette constatation. En réalité, pour avoir de l'énergie et de la force rien ne vaut un sang riche et sain, pour cela on a encore rien pu trouver qui ait donné des résultats aussi probants et certains que l'eau de Bussang, déclarée d'intérêt public à cause de ses qualités reconstituantes.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

10.000 FRANCS DE PRIX

Concours gratuit à la portée de tous

a é i i l l p r r s s t u

Réponse :

avec les lettres ci-contre placées par ordre alphabétique faire en sorte en les déplaçant de composer le nom d'un **Grand Journal**. Si votre solution est juste et que vous vous soumettiez à une simple condition, nous vous enverrons une prime absolument gratuite et vous aurez le droit de participer à une distribution de **5.000** francs **en espèces**. En envoyant un timbre de 0.10 avec votre adresse exacte nous vous ferons connaître immédiatement le résultat de votre solution afin que vous puissiez concourir à nouveau. Ne tardez pas : envoyez de suite votre réponse à **M. Dubac**, 84, Boulevard de Sébastopol, Paris, Section N° 70.

Cyclistes...

NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE **14** A **20** FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaîne.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

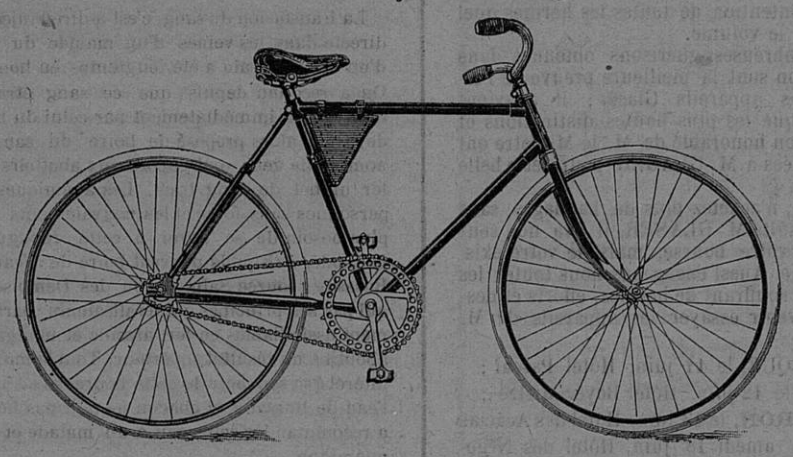

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis . .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

JE DONNE 100.000 FR.

à qui prouvera que la célèbre ***Sève Capillaire*** du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves.

La repousse est certaine à tout âge, dans la nuance primitive, quelle que soit **la cause ou l'ancienneté** de la calvitie.

JAMAIS D'INSUCCÈS.

Plus de 20.000 attestations signées authentiques, indiscutables, à la disposition de tous à mon Laboratoire.

Pour recevoir **GRATIS** sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, Rue des Martyrs, 22, *Section 128*, PARIS

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;

à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci contre** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON